

Département  
Haute-Loire

Arrondissement  
Le Puy-en-Velay

Commune  
**MOUDEYRES**

**COMPTE-RENDU  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU  
06 septembre 2021 A 20H30**

Effectif légal du conseil municipal : 10

Nombre de conseillers présents : 7

Date de convocation : 31.08.2021

Secrétaire de séance : Jérôme GRAIL

**ORDRE DU JOUR**

1. Versement subventions aux écoles,
2. Adoption d'un contrat d'adhésion au régime d'assurance chômage,

**QUESTIONS DIVERSES**

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

	CHANAL Fabrice		GRAIL Jérôme
	CELLE Éric		PERBET Yoann
	DESCAMPS Véronique		ROUX Elodie
	GENTES Laurent		

Absent(s) excusé(s) : DALENS Gérard, GIROUD Florence, ROUSSET Cédric

**1. Versement subvention aux écoles**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, le versement des subventions selon la répartition suivante :

- L'école des Estables : 450 € (1 enfant)
- OGEC école Privée Lantriac : 1 350 € (3 enfants)
- L'école Saint Régis-Saint Michel : 450 € (1 enfant)

**2. Adoption d'un contrat d'adhésion révocable au régime d'assurance chômage entre la commune de Moudeyres et l'URSSAF**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité l'adoption d'un contrat d'adhésion révocable, pour une durée de six ans, au régime d'assurance chômage entre la commune de Moudeyres et l'URSSAF.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45*

**Le Maire**

**Laurent GENTES**

